

HABILITATION ELECTRIQUE H0-B0-BS-BE et HE Manoeuvre

PROGRAMME 2025

Délai d'accès formation : inscription 15 jours avant le début de la formation.

Modalités d'accès : entretien téléphonique

Objectifs

Permettre aux « non électricien » d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation, après l'avoir mis hors tension.

Public Visé

Toute personne « non électricien » chargé d'assurer les travaux ou petites interventions sur tout ou partie d'un ouvrage électrique en exploitation, mis hors tension.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Aucun prérequis spécifique.

Parcours pédagogique

La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux opérations et manoeuvres d'ordre électrique (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510) • Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique

- Les niveaux d'habilitation
- Les documents applicables
- Les moyens de protection
- L'évaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manoeuvres d'ordre électrique
- La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Les prescriptions de sécurité électrique pour non électriciens dans le cadre d'opérations simples

Objectifs pédagogiques

- Connaître le contexte règlementaire.
- Acquérir les connaissances élémentaires d'électricité.
- Appréhender les risques électriques.

Méthodes mobilisées

Formation présenteille :

Alternance de théorie et de pratique.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et qualifié.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : HABNONELECH0B0-20250115

Méthodes d'évaluation

- Attestation de formation.
 - Fiche d'évaluation.
 - Epreuves formatives sont réalisées tout le long de la session
-
- Nombre de stagiaire formé à l'habilitation électrique en 2021 : 130
 - Taux de satisfaction 2021 : 95.75 %

Modalités d'accessibilité handicap

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : 544.00 €
Intra (Par Jour) : Nous consulter

Effectifs

De 4 à 10 Personnes